

# CEGID annonce un projet de cession de blocs suivis d'une Offre Publique avec un consortium composé de Silver Lake Partners et d'Altaone

Le conseil d'administration de Cegid Group s'est réuni ce jour afin de prendre connaissance des termes du projet de cession par Groupama, Groupama Gan Vie et I.C.M.I. de l'intégralité de leur participation, représentant 37,6% du capital de Cegid Group, à un consortium (« le Consortium ») constitué par le fonds d'investissement américain Silver Lake Partners, leader mondial de l'investissement en technologie et AltaOne, une société d'investissement basée à Londres, pour un prix égal à 62,25€ par action (dividende au titre de l'exercice 2015 attaché) (l' « Acquisition du Bloc »).

La réalisation de l'Acquisition du Bloc sera suivie du dépôt d'une offre publique obligatoire auprès de l'Autorité des marchés financiers à un prix égal à 62,25€ par action (dividende au titre de l'exercice 2015 attaché) (l' « Offre Publique »)<sup>1</sup> et à un prix de 44,25€ par bon d'acquisition d'action remboursable. Un complément de prix égal à 1,25€ par action et/ou bon d'acquisition remboursable serait payé dans l'hypothèse où les actions apportées à l'Offre Publique, avec l'Acquisition du Bloc, représenteraient 95% ou plus du capital social et des droits de vote, permettant la mise en œuvre d'un retrait obligatoire.

Le prix de 63,50<sup>2</sup> représente une prime de 20% (ou de 17% pour le prix de 62,25€) par rapport au cours de clôture de l'action Cegid Group le 15 avril 2016, une prime de 44% (ou de 41% pour le prix de 62,25€) par rapport au cours moyen pondéré par les volumes au cours des 12 derniers mois et de 110% (ou de 106% pour le prix de 62,25€) par rapport au cours de l'action au 2 janvier 2015.

L'offre valorise 100% des actions ordinaires émises ou à émettre de Cegid Group à 580 millions d'euros (sur une base entièrement diluée) et implique un multiple de résultat net égal à 25x (sur la base d'un bénéfice par action 2015 égal à 2,57€).

L'Offre Publique sera réputée réussie sous réserve qu'à la clôture de l'offre, l'initiateur atteigne un seuil excédant 50% du capital social ou des droits de vote de Cegid Group.

En complément de la participation de 37,6% acquise dans le cadre de l'Acquisition du Bloc, certains actionnaires significatifs, représentant ensemble une participation additionnelle de 5,9% du capital, se sont engagés à apporter leurs actions à l'Offre Publique, représentant avec l'Acquisition du Bloc 43,5% du capital.<sup>3</sup>

18/04/2016

<sup>1</sup> Le prix à payer pour les actions dans le cadre de l'Acquisition du Bloc et de l'Offre Publique subséquente sera réduit d'un montant de 1,25€ par action, correspondant au dividende appelé à être versé le 13 mai (sous réserve de l'approbation par l'assemblée des actionnaires) dans la mesure où les actions seraient cédées après la date de détachement du dividende.

<sup>2</sup> Incluant le complément de prix de 1,25 € par action payable en cas de mise en œuvre du retrait obligatoire à l'issue de l'Offre Publique.

<sup>3</sup> A savoir Eximium et Monsieur Patrick Bertrand qui détiennent respectivement 5,04% et 0,85% du capital

L'Acquisition du Bloc est notamment soumise à l'obtention des autorisations des autorités de concurrence.

Jean-Michel AULAS Président et Patrick BERTRAND Directeur Général ont accepté de rester associés au projet pour conduire une nouvelle phase d'accélération du développement de Cegid Group et, en parallèle, à la demande du consortium, Jean-Michel Aulas réinvestira une partie du produit de cession dans le capital de l'initiateur.

Cegid est un leader français de l'édition de logiciels de gestion et de services cloud pour les entreprises de toute taille et les organisations du secteur public, offrant une gamme de solutions sur site et Software-as-a-Service (« SaaS ») à plus de 130.000 clients en France et dans le monde. Ayant engagé avec succès sa transition vers le SaaS, l'objectif de la Société est d'accélérer cette transition et d'intensifier la croissance du SaaS. Cegid a également l'opportunité de développer son activité, principalement nationale aujourd'hui, en accélérant son développement international autour de ses offres retail, qui disposent d'une reconnaissance mondiale, et de l'offre « people management » éditée par Technomedia, nouvelle filiale du groupe. Le Consortium est déterminé à soutenir Cegid dans ses efforts pour accélérer le déploiement de cette stratégie dans les prochaines années, en lui permettant d'augmenter ses investissements avec l'objectif d'assurer à Cegid une place de leader européen dans l'édition de logiciels de gestion et de services cloud.

Le conseil d'administration a indiqué, à l'unanimité, accueillir favorablement le projet d'Acquisition du Bloc et le projet d'Offre Publique, et a désigné le cabinet Ledouble SAS en tant qu'expert indépendant. Le conseil a, par ailleurs, souhaité remercier Groupama, devenu actionnaire en 2007, pour son soutien constant à la stratégie de transformation vers le modèle SaaS déployée par Cegid au cours de ces dernières années.

Conformément à la réglementation applicable, le conseil d'administration rendra son avis motivé sur le projet d'Offre Publique d'achat après obtention du rapport de l'expert indépendant et de l'avis des instances représentatives du personnel, dont la consultation sera initiée dans les meilleurs délais.

L'ensemble de l'opération devrait être finalisé au cours du second semestre 2016.